



La place essentielle de la culture dans les transitions écologique, sociale et démocratique

par Jean-Michel LUCAS

Ce texte, publié en deux parties dans le journal en ligne Profession Spectacle (10 et 17 septembre 2021), est la transcription écrite de l'intervention donnée par Jean-Michel Lucas, le 3 septembre 2021 à Strasbourg, lors de la journée de réflexion et d'échanges et artistes et acteurs culturels autour des transitions écologiques, sociales et démocratiques.

Madame la Maire, je ne vous cacherai pas que je suis très honoré d'intervenir comme témoin dans la réflexion que vous avez engagée sur ce thème redoutable des transitions écologiques, sociales et démocratiques susceptibles de concerner les artistes et les acteurs culturels. Redoutable, car en cette période de sortie hésitante de la crise sanitaire, il est bien difficile d'y voir clair.

Comment penser, actuellement, la place de la culture et des arts dans ces transitions que vous espérez de vos vœux ?

Ma réponse est que cette place est "**essentielle**", mais pas pour les raisons que l'on évoque habituellement quand on parle du secteur artistique ou des acteurs culturels. Pour d'autres arguments qui considèrent que, pour la famille humaine, il est "**essentiel**" que la "**culture**" soit **construction de relations d'humanité**.

C'est sur cette base qu'en ce moment, à Bordeaux, nous avons engagé, modestement mais avec détermination, un **programme de transition** centré sur les droits culturels comme conditions d'une humanité durable sur une planète durable !

Pour vous en parler, j'aimerais d'abord rappeler le destin de cette dimension "essentielle" que l'on associe, généralement, aux arts et à la culture.

Le prestigieux passé de la politique culturelle

En France, la politique culturelle s'est depuis ses origines affirmée comme **essentielle** pour la société sinon l'humanité entière. Par exemple, quand Malraux nous disait : "*La culture est devenue l'autodéfense de la collectivité, la base de la création et l'héritage de la noblesse du monde.*" Quand Malraux s'exprimait devant les députés, on savait que ce n'était pas le ministre de l'économie qui parlait.

Rappelons-nous lorsqu'il évoquait le cinéma ou le théâtre, ces "*machines à rêves* »... en affirmant : "*Elles n'ont pas été inventées pour le plaisir des hommes mais seulement pour apporter de l'argent à ceux qui les fabriquent et n'ont de puissance magistrale que dans la mesure où chez nous – je parle clairement – elles rapportent le maximum d'argent, que si elles font appel, chez nous, à ce qui est le moins humain, le plus animal, le plus organique et, disons-le clairement, le sexe et la mort.*" La politique culturelle était alors **résistance**, absolument essentielle pour l'humanité de demain.

Jack Lang a renouvelé l'ambition de l'essentiel pour la culture... On ne peut pas oublier la belle utopie des attributions du ministère de la Culture en 1982, avec cette mission si souvent rêvée de "*permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix*" doublée par cette autre ambition de "*contribuer au rayonnement de la culture et de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde* ». Une culture de la liberté d'être, essentielle à la réconciliation du monde avec lui-même.

Voilà de belles perspectives que la politique offrait à la transition vers un monde meilleur.

La disparition de l'essentiel dans l'ordinaire du monde

Toutefois, ce rappel des grandes heures de la politique culturelle paraît aujourd'hui bien déplacé. L'essentiel est passé à la trappe. Les négociations autour de la crise sanitaire ont fait tomber l'illusion. On a bien dû admettre qu'au final, la culture, les arts, étaient traités comme des pratiques de loisir, comme des activités secondaires dans l'échelle des besoins et qu'elles devaient attendre que l'essentiel de la vie collective devienne sain avant de retrouver le plaisir des temps libres... de ses consommateurs.

De fait, les acteurs professionnels des arts de la culture, intermittents comme entreprises, n'ont pas été épargnés.

Certes, à titre individuel, les artistes et leurs défenseurs ont continué à croire à la dimension vitale de l'art*. Ils sont nombreux à placer l'œuvre d'art au-dessus des contingences des politiques publiques et à revendiquer la puissance civilisatrice de la création artistique et de l'éducation artistique et culturelle.

Néanmoins, force est de constater que cette vitalité des arts est restée un ciment de l'entre-soi, une **conviction privée, au mieux sectorielle** : elle n'a pas eu de traduction publique ; elle n'a pas eu de valeur d'intérêt général imposant au pouvoir public un traitement à part, imposant des clauses spécifiques à la politique sanitaire. Pour le responsable public, concernant l'art et la culture, il n'y a eu que des offres de produits, sans doute même de marchandises, comme les autres.

Pour insister un peu, puisqu'il s'agit aujourd'hui de parler d'art et de création, j'ai surtout observé que, dans cette crise sanitaire, les activités artistiques et culturelles n'avaient même pas bénéficié du statut à part qu'elles avaient pourtant acquis au titre de **l'exception culturelle**, négociée dans la convention 2005 de l'UNESCO sous l'appellation souvent si mal comprise de "diversité culturelle". Dans ce cadre politique, au moins, la culture n'était pas "*une marchandise comme les autres* ».

La COVID-19 a fait disparaître l'illusion d'une spécificité d'intérêt général pour la création, l'art, la culture. Pour les politiques des transitions, le constat est que **le secteur d'activités artistiques et culturels ressemble fort aux autres**, même si beaucoup d'acteurs du secteur ont une autre estime de leur rôle dans la société.

D'ailleurs, vous avez observé, comme moi, que la plupart des organisations professionnelles du milieu des arts n'ont pas hésité à revendiquer cette approche sectorielle des arts et de la culture. Elles ont vanté la **vitalité économique** de leurs offres artistiques, plutôt que de défendre leur

valeur d'humanité dont nous parlait tant Malraux comme J. Lang. Vous avez sûrement entendu mille fois cette joyeuse affirmation que la culture – il fallait plutôt entendre "les entreprises du secteur culturel" - pèse plus que l'industrie agroalimentaire**. En somme, plus lourd que le beurre et les yaourts !

Un secteur culturel important (économiquement) mais plus du tout essentiel (pour l'humanité). Malraux est donc bien loin et, si ces négociations économiques ont réussi, elles ont surtout été des interventions publiques relevant de **politiques de régulation des marchés**, plus ou moins mondialisés, des marchandises artistiques et culturelles. Un ministère de l'Économie aurait suffi !

En contraste, vous avez sans doute remarqué, comme moi, que les personnes croyantes et militants des Églises avaient négocié autrement, en revendiquant un autre essentiel : la perte de sens pour leur existence, quand il leur est interdit de fréquenter les lieux de culte. Ces personnes ont affirmé qu'il était essentiel que leur **droit humain fondamental de pratiquer leur religion** dans les lieux adéquats soit respecté. Cette liberté du culte a été reconnue dans les négociations et les consignes sanitaires, aménagées en conséquence.

Le secteur des arts et de la culture, quant à lui, n'a pas tenu à exprimer que le droit de participer à la vie culturelle était aussi un droit humain fondamental, de même valeur universelle que le droit au culte. Il en est resté, comme l'ont fait les autres secteurs, à ses chiffres d'affaires et ses emplois, directs et indirects.

Quelle place du secteur dans les transitions ?

Je ne veux pas critiquer cette approche de l'art et de la culture comme secteur d'offres et de demandes de marchandises. Je ne veux surtout pas nier la nécessité de négocier les intérêts économiques des entreprises du secteur et de leurs salariés et, par-là, la nécessité de négocier la place de ses activités dans les défis écologiques ou sociaux. Ces négociations des intérêts sectoriels sont nécessaires et opportunes.

On l'a vu récemment avec le G20, qui a ouvert les portes des négociations publiques pour ce secteur qui produit des "*effets d'entraînement sur l'économie dans son ensemble*" et qui, de plus, "*a un impact social et des répercussions sur le bien-être, l'inclusion sociale, l'égalité des genres ou encore la promotion de modes de production et de consommation durables* ».

On peut dire que c'est un bon signe pour les transitions que soit redite, au G20 des riches, la place honorable du secteur dans les politiques publiques. Mais, si vous regardez bien le communiqué du G20, le secteur en question est celui des "**industries culturelles et créatives** »... Je vous laisse méditer sur l'absence de la catégorie "art" dans les politiques culturelles prônées par le G20. J'en dirai autant de la faible importance que ces négociations accorderont à la vie associative ou coopérative.

Cette réduction de l'enjeu culturel pour la planète à la seule vitalité du secteur n'est pas le fait des seuls intérêts économiques. Je suis fasciné de retrouver cette approche sectorielle en termes d'entreprises appliquée à la création artistique, surtout de la part de militants qui veulent habiter le monde autrement. J'ai lu, ainsi, que les "*entreprises de création*" doivent jouer un rôle majeur dans la résolution de la crise climatique.

C'est votre sujet aujourd'hui et il conduit à ouvrir des négociations publiques pour inciter les entreprises de création à devenir **vertueuses**, avec cette idée forte que "*la création artistique capte les questionnements sociétaux et influence à son tour nos modes de vie [...] et [...] qu'elle alimente de nouveaux imaginaires, change nos valeurs et inspire d'autres secteurs d'activités [...] qu'aujourd'hui, les artistes s'emparent massivement des discours d'écologie politique et martèlent, à travers leurs créations ou lorsqu'ils.elles prennent la parole, l'urgence de faire face aux enjeux environnementaux.*" Alors, nous dit-on, il faut encourager les entreprises artistiques à adopter la RSE, être "*éco-responsables et faire en sorte que les différents secteurs artistiques et culturels*

puissent avoir accès à des formations en éco-conception, matériaux biosourcés, recyclage, circuit court, sobriété numérique, etc."

On ne peut que se féliciter que se développent les activités vertueuses des entreprises du secteur artistique et culturel pour qu'elles participent aux transitions écologiques. Elles doivent s'y engager comme toutes les autres entreprises des autres secteurs.

Je ne mettrais donc pas en cause, par réalisme, le bien fondé de négociations qui considèrent l'art et la culture comme un secteur producteur de marchandises utiles à la société, à l'inclusion sociale, à la sortie de la crise sanitaire et à la résolution de la crise climatique. Renoncer à cette approche utilitariste du secteur des arts serait trop risqué.

D'ailleurs, les acteurs du secteur, comme les élus, ne comprendraient pas d'être privés de ce terrain de négociations, tellement consensuel. Il faut absolument, au niveau local comme à celui national, le conserver, même si, dans ce cadre, les acteurs des arts ne peuvent prétendre à être plus essentiels que ceux du secteur de l'alimentation ou des mobilités !

TINA or not TINA

Cela étant affirmé, je soumetts quand même à votre attention cette question cruciale : pour l'art et la culture, TINA or not TINA ? Doit-on considérer qu'il n'y a pas d'alternative et que ces négociations publiques sur les arts et la culture doivent être uniquement sectorielles, autour des mille manières pour les entreprises de marchandises artistiques, culturelles ou créatives de contribuer aux défis des transitions ? Doit-on, pour l'art, la culture et l'humanité, donner raison à madame Thatcher : *"There is no alternative"* !

La réponse est négative. Il y a **une autre approche possible**, je dirai même nécessaire, pour retrouver la dimension essentielle de la culture que l'approche par le secteur a perdu.

Ouvrir la voie à l'approche globale de la culture

L'alternative consiste à adopter une **approche globale** de la culture. Non plus une culture réservée à un secteur d'entreprises, mais une culture qui importe à l'ensemble des personnes, libres et dignes, qui participent à faire humanité ensemble.

Cette approche globale ne vient pas de nulle part ; elle est issue de longues négociations, au plan mondial, sur les valeurs communes à la famille humaine. Elle est le fruit de mille discussions, souvent houleuses, sur la valeur universelle des droits humains fondamentaux, parmi lesquels, vous le savez, figurent le droit de chacun de prendre sa part à la vie culturelle et, plus largement, les droits culturels des personnes.

Cette approche globale peut se résumer aujourd'hui par cette phrase : **pour espérer une terre durable, il faudra bien que l'humanité soit, elle aussi, durable, donc que les droits humains fondamentaux soient respectés**. Il faudra bien que les mentalités, les modes de vie, les pratiques des uns et des autres se concilient pour faire humanité ensemble, pour reconnaître l'autre comme être exprimant son humanité, pour prendre conscience des **responsabilités des humains vis-à-vis d'eux-mêmes comme des non-humains**.

Sinon, la planète ne sera pas durable et l'humanité non plus.

Voilà la définition de ce qui fait culture dans ce cadre politique des droits humains fondamentaux : **la culture est cette valeur essentielle qui conduit les personnes à faire humanité ensemble, malgré leurs différences**.

Tenter de concrétiser les abstractions

Ceci dit, cette approche globale de la culture paraît abstraite et bien éloignée des intérêts que les acteurs veulent légitimement défendre. Elle a, notamment, déclenché des formes d'hostilité dont vous avez eu des échos dans la presse, quand de nouveaux élus municipaux ont osé prononcer les mots "droits culturels" !

Dans cette atmosphère redoutablement guerrière, si peu culturelle en somme, j'ai proposé à la nouvelle municipalité de Bordeaux de **renoncer à imposer cette approche globale** de la culture aux personnes revendiquant une approche sectorielle de l'art et de la culture. Inutile de demander à tous de mettre en œuvre les droits culturels aussi mal compris.

En revanche, j'ai suggéré qu'autour de ce défi de la culture comme relation d'humanité, puissent se regrouper des **personnes volontaires**, disons plutôt de bonne foi, pour faire collectif. Je dis bien uniquement des "personnes" et non des services, des institutions, des entreprises ou leurs représentants. Dans les services de la mairie, dans les associations qu'elle subventionne, dans des entreprises privées, dans des hôpitaux comme dans les centres sociaux ou les écoles, les tiers-lieux ou les centres commerciaux, il y a des personnes qui se sentent concernées par cette dimension essentielle de la culture, qui est de faire humanité ensemble, et souhaitent progresser dans cette voie ; c'est uniquement avec elles qu'il faut travailler à la transition.

Je peux même vous dire que le chef de chœur de l'Opéra a déjà déclenché une étude sur la manière dont les interventions du chœur dans les écoles et les centres sociaux étaient cohérentes avec les valeurs des droits culturels. Une étude pour mieux savoir en quoi le chœur fait "humanité ensemble" avec les personnes qui l'écoutent !

C'est déjà moins abstrait car l'idée que nous avons retenue est que chaque personne volontaire arrive avec ses pratiques ; on ne lui demande pas de changer ses projets pour en faire des projets "droits culturels" ! En revanche, on lui demande d'interroger ses pratiques, de **les regarder avec les lunettes des droits culturels**.

Cette interrogation est collective, sous forme **d'invitations réciproques**, permettant à chaque volontaire de découvrir ce que font les autres et de partager avec eux deux ou trois de ses préoccupations. Il n'y a plus rien de "théorique" dans cette démarche collective où l'on aborde les droits culturels par **touches successives**, autour de discussions sur les pratiques vécues par les volontaires, qui seront nourries des apports d'autres expériences nationales et internationales.

De ces discussions naîtront des échanges réguliers avec les équipes de la municipalité pour déterminer les préconisations les mieux adaptées.

C'est ainsi qu'au sein de l'association [la Halle des Douves](#)***, nous avons démarré la politique de transition vers les droits culturels, **coordonnée par le laboratoire bordelais des droits culturels** regroupant les personnes volontaires.

Et, pour être encore plus prosaïque, je précise que ces temps de mises en relation, d'écoute, de discussion collective sont, en tant que telles, des **temps culturels précieux** pour établir des relations d'humanité et respecter les droits culturels des personnes.

Les équipes du service "culture" de la municipalité ont, bien entendu, considéré que ces temps de relation seraient intégrés à l'activité normale des volontaires. Les membres du laboratoire verront leur structure de rattachement subventionnée, de manière spécifique, pour la part de l'engagement des personnes dans la politique de transition.

Avoir le temps de réfléchir, voilà bien un luxe indispensable qui est devenu si rare dans l'approche sectorielle de la culture, trop souvent débordée par la nécessité de passer d'une action à l'autre.

Des chantiers prioritaires pour la transition

Je ne vous décris pas en détail le fonctionnement du laboratoire, surtout que nous allons certainement tâtonner au départ. Néanmoins, comme l'enjeu de faire humanité ensemble est vaste, nous avons réduit cette expérimentation collective à quatre chantiers d'interrogations et de préconisations. Ils recoupent, en partie, les préoccupations négociées dans l'approche sectorielle de la politique culturelle, mais avec un regard différent grâce aux lunettes des droits culturels.

Je vous donne les grandes lignes des expérimentations qui alimentent, me semble-t-il, les défis des transitions sociales, démocratiques et écologiques pour habiter la terre différemment.

1^{er} chantier : expérimentation dans le domaine de la liberté d'expression artistique et les droits culturels.

Je rappelle, tout de suite, que la liberté d'expression artistique doit s'entendre comme un droit humain fondamental qui ne peut être l'objet de restrictions que pour des raisons elles aussi fondamentales (article 19 du PIDCP). Faire humanité ensemble implique, ainsi, de faire place à la liberté d'expression artistique en tant que telle.

Les lunettes des droits culturels ont ici un nom : on interrogera les pratiques des volontaires à partir d'une référence commune : le [Rapport sur le droit à la liberté d'expression artistique et de création](#), de la rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, Mme Farida Shaheed.

Il s'agit, alors, de faire ressortir les situations vécues par les volontaires, qui limitent la liberté effective d'expression des artistes. On songe aux conditions sociales de précarité comme aux conditions économiques pesant sur le développement de la liberté artistique des personnes qui veulent vivre de leur art... comme de celles qui ne l'envisagent pas.

Peuvent aussi peser sur la liberté effective d'expression sous une forme artistique, les contraintes politiques, médiatiques ou sociétales qui provoquent des interdictions ou des formes d'autocensure.

Les volontaires ouvriront ce chantier en invitant des personnes ressources pour identifier comment la liberté effective artistique pourrait s'élargir (lieux d'expositions, logements d'artistes, mobilisation de réseaux, bourses, etc.). Ils chercheront à cerner les marges de progression de ces multiples formes de liberté effective artistique, tant d'un point de vue professionnel que d'un point de vue amateur.

Il n'y a pas de solutions parfaites et définitives avec les droits culturels : dans l'esprit de la transition, on cherche surtout à obtenir des **améliorations, même modestes**, de la liberté réelle d'expression artistique.

Toutefois, il ne faut pas s'y tromper : la transition vers les droits culturels espère une ville pacifiée, une ville où chacun accepte de reconnaître la liberté des autres de faire ses choix (artistiques ou pas) différents des siens et vice-versa. Dans cette ambition, dans cette utopie d'une humanité plus juste, **la liberté artistique ne peut guère être contrainte à être utile ou raisonnable.**

Dans l'avenir d'une planète durable, il ne faudra pas oublier que les modes de vie, les mentalités des uns et des autres, les relations des personnes aux autres sont faits de "récits". On ne devra pas oublier que les relations les plus fonctionnelles de notre quotidien sont imprégnées d'une part sensible, d'une dose d'imaginaire, des jeux symboliques qui se heurtent aux fonctionnalités si excessives du monde. En somme, au-delà d'être utiles à la cause, les artistes participent à faire humanité ensemble par cette dimension de la liberté de dire et redire nos imaginaires. Dans la doctrine des droits culturels, on peut dire, comme l'écrit si bien George Steiner, **"l'homme est celui qui sait que toute parole est un jeu de mots, que les signes sont sans piste..."** Faire humanité ensemble suppose "le poème", "l'opacité comme condition de nos libertés », disait

Édouard Glissant. Essentielle pour l'humanité durable est donc cette valeur universelle de la liberté artistique.

2^e chantier : les accompagnements de qualité

Puisque le défi culturel est celui de la relation d'humanité, les membres du laboratoire vont s'interroger sur la manière dont ils établissent des relations avec les personnes.

On connaît le plus souvent les relations avec "le public" ; toutefois, avec les lunettes des droits culturels, nous allons surtout regarder comment ces relations conduisent à accompagner **les personnes** sur des parcours d'élargissement de leurs libertés de choix et de développement de leurs **capacités d'agir en autonomie**.

C'est l'**Observation générale 21** du comité PIDESC qui orientera notre regard collectif. Ce texte établit les conditions de ce que nous appelons maintenant des **accompagnements de qualité**, au sens où ils participent à rendre les personnes plus libres et plus dignes, à élargir leurs possibilités de faire un peu mieux humanité avec les autres, à leur ouvrir des **chemins d'émancipation**.

Au-delà des plaisirs de la fréquentation des œuvres, le défi est ici la relation de reconnaissance des personnes, porteuses de libertés effectives de **prendre – vraiment – leur part à la vie collective** : "essentiel" pour nourrir une **démocratie vivante** comprise comme "*gouvernement par la discussion* ».

C'est en tout cas cette voie que nous examinerons avec les lunettes des droits culturels.

Si cette approche globale retient votre attention, je peux faire référence ici aux premiers "tests d'humanité" que j'ai réalisés. Il s'agit d'interroger des professionnels sur leurs relations avec les personnes en se demandant si l'accompagnement a permis aux personnes de disposer un peu mieux de leurs droits humains fondamentaux. Je prendrai juste [l'exemple des Clameuses](#) : une compagnie de création théâtrale a accompagné des femmes de quartiers prioritaires pour les amener à programmer, elles-mêmes, une pièce de théâtre. La DRAC a aidé cet accompagnement, estimant formidable que des femmes vulnérables accèdent aux œuvres de la création, mais au-delà de la sémantique convenue, le test d'humanité, avec les lunettes des droits culturels, pose la question qui fâche : les femmes ont apprécié et applaudi le spectacle mais, justement, que se passe-t-il ensuite pour leurs parcours d'émancipation ?

Imaginez : le spectacle était inspiré des *Frustrées* de Claire Bretécher, et les femmes n'ont pas mis longtemps à se demander pourquoi elles devaient s'arrêter à la contemplation d'un spectacle qui évoque si bien leur situation de femmes, d'épouses, de mères... Et de demander à la compagnie de les accompagner dans leurs démarches de négociations, vis-à-vis de la CAF, de l'Académie, du bailleur social... Évidemment, la compagnie ne peut les accompagner sur ces chemins émancipateurs ; **la politique d'accès à la culture s'arrête là où la politique des droits culturels exige d'aller plus loin**, c'est-à-dire d'accompagner ces personnes vers des négociations qui leur apporteraient plus de liberté effective de choix de vie et plus de reconnaissance de la part des autres.

J'ai laissé le test d'humanité à mon ami DRAC ; peut-être qu'il parviendra à se coordonner avec d'autres acteurs publics pour que les chemins d'émancipation, pour plus d'humanité, ne s'arrêtent pas au plaisir éphémère du spectacle d'un soir.

3^e chantier : l'expérimentation patrimoniale

Cette dimension de l'expérimentation se nourrit des récits des différentes personnes, venues d'ici ou d'ailleurs, et qui apportent leur humanité à la vie quotidienne des rues et des quartiers.

Les lunettes des droits culturels sont, ici, apportées par la Convention européenne sur la valeur du patrimoine culturel en Europe, dite **Convention de Faro**. Chaque personne est une ressource patrimoniale à valoriser dans la cité pour faire humanité ensemble. Il faut alors parcourir les rues, marcher ensemble, être à l'écoute de ces valeurs patrimoniales comme des silences et blessures du passé !

Mais, pas de naïveté, **le défi est politique**. Il est essentiel pour la transition vers une humanité apaisée : on voit bien que les passés des uns et des autres sont souvent incompatibles, même hostiles. Or, les lunettes des droits culturels imposent de **résister au repli sur son histoire propre** et sur celle de sa communauté. C'est l'ambition politique de la Convention de Faro de rechercher à faire humanité ensemble là où les récits des uns paraissent si inconciliables avec les récits des autres.

À Bordeaux, ça ne manque pas d'histoires où la richesse des uns fut liée à l'esclavage des autres.

L'avenir durable de la planète ne se fera pas sans, progressivement, pas à pas, quartier par quartier, réconcilier ces **passés irréconciliables**. La Convention de Faro apporte un cadre de valeurs d'humanité et de pratiques démocratiques (qui contraste avec le concept absurde de PCI – patrimoine culturel immatériel – que l'UNESCO continue de promouvoir). C'est un chantier particulièrement enthousiasmant, surtout en relation avec le réseau international des "amis de Faro".

4^e chantier : la dimension culturelle des (autres) politiques publiques

Cette expérimentation est la plus importante mais la plus difficile, nous semble-t-il, à mettre en route : il s'agit de prendre en compte, dans chaque politique publique, la dimension culturelle des personnes. On pourrait dire "leurs mentalités", les manières dont chacune "*donne sens à son existence* ». La culture des personnes est, ainsi, comprise comme l'expression de leur humanité ; elle dépend de la réalité de leur emploi, de leur logement, de leur santé, de leurs rites quotidiens, de leurs croyances comme de leurs rêves, leurs langues ou leur éducation, etc. Ce qui signifie que toutes les politiques publiques sont interpellées car, toutes, elles influencent ces manières d'être (ou pas) en relation d'humanité avec soi et avec les autres.

Il va nous falloir interroger les volontaires des différentes politiques publiques sur la manière dont elles permettent aux personnes, libres et dignes, de se reconnaître mutuellement, en humanité. Une politique de droits culturels craint par-dessus tout l'indifférence, pire l'hostilité, des uns vis-à-vis des autres, la perte de liberté, le refus de la conciliation avec les autres manières d'habiter le monde. Ici, **les lunettes des droits culturels sont lourdes à porter mais néanmoins essentielles**.

La grande difficulté est que chaque secteur public a son propre système de valeurs (culturelles) et d'actions pour établir des relations avec des personnes. De plus, ces politiques publiques sont organisées en silos. Or, avec les droits culturels, il convient que la personne, libre et digne, soit approchée **de manière globale** ; comme une "**personne**" et pas seulement comme usager, bénéficiaire, habitant, public, client, migrant, ou "gens", ou mille autres regards qui enferment l'humanité d'une personne dans un rapport si fonctionnel qu'il en omet la relation d'humanité.

J'avoue que ce chantier est au-dessus des forces de notre labo mais nous allons, quand même, tenter d'ouvrir des pistes, avec patience.

Pour éviter trop de blocages, chaque membre du labo proposera le nom de personnes travaillant dans les différents secteurs de la vie publique, des hôpitaux jusqu'à la CAF, les prisons, la police, l'équipement ou l'urbanisme... Nous irons doucement, en nous appuyant sur des **volontaires attentifs à l'approche globale des personnes**. Nous y retrouverons la méthode des **invitations réciproques**, en évitant, comme la peste, les réunions solennelles transversales entre services !

Une école de responsabilité vis-à-vis des humains et des non-humains

J'en ai assez dit sur cette démarche qui fera le point régulièrement sur ces progrès et ces obstacles dans la transition vers les droits culturels. La Transition doit montrer, en vrai, que les droits culturels sont une école de liberté et d'émancipation (pas seulement d'épanouissement ou de bien-être), une **école de responsabilité vis-à-vis des humains comme des non-humains**. Et que son ambition est d'inciter d'autres acteurs des différents secteurs à s'engager aussi dans la Transition pour faire **un peu mieux humanité ensemble**.

C'est pour cela, et ce sera ma conclusion, que, dans notre esprit, toute initiative du labo devra commencer par poser ses **modalités d'évaluation**, engageant les personnes elles-mêmes à en être actrices de manière Publique, Partagée, Permanente. 3 P pour faire vivre, ainsi, la démocratie.

Le défi est difficile mais, dans cette politique de transition vers les droits culturels, nous ne prenons rien à personne et nous avons la conviction qu'arrimé aux droits humains fondamentaux, l'enjeu culturel redeviendra aussi essentiel qu'il l'était dans le glorieux passé de la politique culturelle.

Jean-Michel LUCAS

* Il est dommage que beaucoup de professionnels aient oublié Jean Vilar qui, lucidement, nous rappelait : *"La culture, c'est d'abord une entraide, non pas une aumône. Nous savons aussi – du moins je vous en propose l'idée – que la culture n'est pas obligatoirement signe d'intelligence, pas plus qu'elle n'est le blanc-seing de la fraternité ou des bons sentiments. Nous savons bien que la culture n'est pas la meilleure médecine du bonheur, que la recherche et la connaissance ont été souvent, trop souvent, à l'origine des crimes collectifs ou, du moins, des inventions finalement meurtrières et qui, d'un coup désormais, peuvent effacer les hommes et donc rendre dérisoire l'objet de nos débats."* (séminaires d'Avignon, 1964)

** Dans *Le Monde* (mai 2021), Philippe Escande résumait l'argument : le secteur culturel, *"c'est déjà plus que l'ensemble de l'industrie agroalimentaire française et largement davantage que toute l'industrie du transport combinée, automobile, avions, trains... En ce qui concerne l'emploi, l'apport est encore plus massif. Près de 700 000 personnes travaillent dans ce secteur, soit 2,5 % de la population active, sans compter les 3,5 millions de bénévoles répartis dans plus de 260 000 associations."*

*** L'équipe permanente de la Halle des Douves, en animant et conseillant les projets, favorise la mutualisation, encourage les rencontres, stimule l'interaction, oriente sur des ressources détenues par les associations elles-mêmes.



Pour citer ce texte : Jean-Michel Lucas, « La place essentielle de la culture dans les transitions écologique, sociale et démocratique », *Profession Spectacle*, septembre 2021

URL : <https://www.profession-spectacle.com/la-place-essentielle-de-la-culture-dans-les-transitions-ecologique-sociale-et-democratique/>